



RÉGION ACADEMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

**Rectorat**

3, boulevard  
de Lesseps  
78017  
Versailles  
Cedex

Dossier suivi par  
**Sonia CAPRA**  
Inspectrice d'Académie  
Inspectrice Pédagogique  
Régionale  
Sciences médico-sociales et  
Biotechnologies santé-  
environnement

Tél. 01 30 83 40 42  
Tcp.01 30 83 47 71  
Mél : Sonia.capra@ac-versailles.fr

Versailles, le 12 septembre 2018

Sonia CAPRA, IA-IPR Sciences médico-sociales et Biotechnologies santé-environnement

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de STMS

Mesdames et Messieurs les professeurs de Biotechnologies santé-environnement

S/c Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissement

**Objet : Lettre de rentrée**

Chères et chers Collègues,

Je suis ravie de vous retrouver en cette nouvelle année scolaire et vous souhaite une agréable reprise, après, je l'espère des congés estivaux reposants.

En ce début du mois de septembre, comme de coutume, cette lettre de rentrée me permet de vous présenter un rapide bilan de l'année qui vient de s'écouler et les axes de travail qui mobiliseront notre énergie cette année, dans la continuité des actions menées l'an passé et en cohérence avec les politiques nationales et académiques.

Après une première partie commune à toutes les disciplines, vous trouverez ci-dessous ma lettre de rentrée disciplinaire.

**Partie commune à toutes les disciplines**

En cette rentrée 2018 le projet académique Versailles 2020 organisé autour de trois axes - réussir à tout niveau et dans chaque territoire, apprendre et agir dans le monde du 21ème siècle, mobiliser les intelligences - continue de définir les priorités de notre feuille de route collective en articulation étroite avec les enjeux phares de la politique éducative nationale.

Après la scolarité obligatoire, le lycée va être repensé afin de construire un réel continuum -3+3. L'objectif est de permettre à tous les élèves de



consolider leurs savoirs fondamentaux, de s'ouvrir davantage encore au monde actuel et d'élaborer leur projet d'études pour mieux réussir dans l'enseignement supérieur. Le nouveau baccalauréat élaboré dans un souci d'équité, de fluidité et de simplicité, s'inscrit dans cette dynamique. Dans le cadre de cette réforme, et notamment au travers d'enseignements de spécialité, les champs disciplinaires font l'objet d'un approfondissement. Chaque professeur, au sein de sa classe et dans sa pratique disciplinaire, concourt également au travail sur des objets communs essentiels au parcours des élèves, tels l'orientation et la maîtrise de l'expression écrite et orale.

A tous les niveaux d'apprentissage (en CP, CE1, 6ème et en seconde), l'accent est mis sur une culture partagée de l'évaluation. Pensées comme des outils de pilotage pédagogique pour les écoles et les établissements, ces évaluations sont une photographie des compétences acquises par les élèves. Elles constituent des diagnostics réguliers et sont complémentaires des évaluations effectuées tout au long de l'année. Elles vous permettent de répondre au plus près des besoins de chaque élève, en particulier dans le cadre de l'accompagnement personnalisé qui est au cœur de la différenciation pédagogique et de la personnalisation des parcours du CP au lycée.

Les corps d'inspection seront mobilisés et à vos côtés dans la mise en œuvre des réformes, dans la conduite d'expérimentations que vous pourrez mener auprès de vos élèves, dans la réflexion pédagogique et didactique que vous engagez au quotidien, individuellement et collectivement.

### **Partie disciplinaire**

Je souhaite la bienvenue aux professeurs, titulaires ou stagiaires, entrant dans notre académie et remercie très chaleureusement, pour l'ensemble du travail effectué, les collègues pour lesquels les premiers mois de cette nouvelle année vont marquer le début de la retraite.

Je salue très positivement les initiatives d'équipes disciplinaires ou pluridisciplinaires développées en faveur de projets pédagogiques ambitieux favorisant la réussite des élèves et contribuant au développement de compétences citoyennes et sociales. Ils ont été nombreux cette année dans notre académie.

Académie fortement sollicitée pour des missions nationales (conception de sujets d'examens, participation à des concours de recrutement), je remercie très sincèrement l'ensemble des collègues qui ont assuré celles-ci avec sérieux et professionnalisme.

Même si un travail d'harmonisation des pratiques doit encore être mené concernant l'épreuve de projet technologique, la plupart des épreuves d'examen se sont déroulées dans des conditions sereines, permettant une évaluation certificative équitable de l'ensemble des élèves. Soyez-en sincèrement remerciés.



## Résultats académiques et axes de travail

### Baccalauréat ST2S

	Pourcentages de réussite				
	Session 2014	Session 2015	Session 2016	Session 2017	Session 2018
<b>France Métropole</b>	90,8%	91,7%	92,3%	92,1%	91,6%
<b>Académie</b>	87,5%	87,1%	92%	90,6%	90%
<b>Yvelines</b>	88,6%	90,5%	95,7%	92,8 %	92,2%
<b>Essonne</b>	89,1%	87,4%	91,1%	91,7 %	89,5%
<b>Hauts de Seine</b>	88,3%	88,2%	88,2%	86,2 %	87,8%
<b>Val d'Oise</b>	83,6%	82%	91,8%	90,3 %	89,3%

Le pourcentage de réussite au baccalauréat reste stable par rapport à l'an passé et varie de manière importante d'un département à un autre, et selon les établissements. Ces résultats seront à analyser par chaque équipe, afin de pouvoir mettre en place, si nécessaire, des pratiques pédagogiques plus différencierées.

Toutefois, l'efficacité d'une formation s'évaluant également par la capacité à faire progresser chaque élève au cours de sa scolarité au lycée et celle de lui offrir une perspective de poursuite d'études supérieures, ces données sont à intégrer à l'analyse des résultats obtenus au baccalauréat. Si vous disposez de ces informations concernant les poursuites d'études de vos élèves bacheliers, n'hésitez pas à me les transmettre afin que je puisse en établir un bilan académique le plus objectif possible.

Le cadre de l'épreuve de projet technologique, même s'il est travaillé depuis plusieurs années, nécessite encore d'être précisé afin que l'évaluation s'effectue dans la continuité de la formation. L'harmonisation des pratiques académiques reste donc une priorité académique cette année.

Les documents d'accompagnement des programmes disponibles sur Eduscol explicitent pourtant clairement les finalités des pôles méthodologiques de l'enseignement de STSS. Ils doivent guider la mise en œuvre de ces pôles ainsi que l'accompagnement des projets technologiques des élèves et leur évaluation.

Si les notes obtenues par les élèves à l'épreuve écrite de sciences et techniques sanitaires et sociales sont en moyenne convenables, il est fondamental de continuer à mettre l'accent en formation, et ceci dès le début du cycle terminal, sur le développement des compétences transversales telles que l'analyse, la synthèse, l'argumentation et l'expression écrite. Ces compétences étant travaillées dans toutes les disciplines, il me semble indispensable de conduire une réflexion en interdisciplinarité sur cette problématique de manière à définir des stratégies pédagogiques coordonnées et progressives pour optimiser les progrès de chaque élève. La maîtrise de ces compétences constitue en effet une garantie de réussite dans l'enseignement supérieur, objectif à poursuivre pour tous les élèves, au-delà



de leur réussite au baccalauréat. Les liaisons lycée/enseignement supérieur concrétisées par des échanges de pratiques entre les équipes des lycées, des universités et des écoles supérieures sanitaires et sociales participent également à l'optimisation des poursuites d'études. J'encourage les équipes déjà engagées dans ce type de travaux à les poursuivre et les autres à les initier (partenariats avec des IFSI, des écoles de travail social, des IUT....).

#### Brevets de techniciens supérieurs et diplôme de conseiller en économie sociale familiale

Les taux de réussite, ci-dessous, sont variables d'un diplôme à un autre, et selon les établissements. Ces résultats sont à analyser par chaque équipe, afin de pouvoir mettre en place, si nécessaire, des pratiques pédagogiques plus différencierées, l'hétérogénéité des étudiants accueillis s'accentuant de plus en plus.

##### BTS SP3S :

- ✓ Pourcentage de réussite académique: de 87,8% à 100% selon les établissements (pourcentage de réussite interacadémique : 76,5%)

##### BTS ESF :

- ✓ Pourcentage de réussite académique: de 84% à 90,5% selon les établissements (pourcentage de réussite interacadémique : 84,5%)

Lors de nos journées d'animation interacadémiques, nous poursuivrons, en BTS, les réflexions qui étaient les nôtres ces dernières années (élaboration d'un plan de formation, évaluation des épreuves orales, conception des TPVE en BTS ESF, conception des situations d'évaluation...) et travaillerons, en DE CESF, sur la mise en œuvre du nouveau référentiel.

Je vous invite à continuer à me faire parvenir vos situations d'évaluation de CCF un mois avant leur passage afin que je puisse les valider et reste à votre disposition en cas de nécessité.

Je vous encourage à effectuer un suivi de cohortes à n+1 et n+2 et vous invite à me faire parvenir les résultats de ce suivi (effectifs, spécialité de bac des élèves entrants, nombre de reçus par concours...) qui me permettront de dresser un état des lieux de nos formations post-baccalauréat.

#### **Formation continue**

Cette année, le Plan académique de formation disciplinaire continue à vous proposer des formations centrées sur l'utilisation du numérique dans le cadre de stratégies pédagogiques innovantes (pédagogie inversée, coopération/collaboration entre élèves, démarche de projet). Je vous invite à sélectionner les dispositifs qui correspondent à vos besoins pour pouvoir effectuer votre inscription avant le 28 septembre prochain.

Les animations pédagogiques consacrées aux enseignants intervenant en ST2S nous permettront de réfléchir collectivement au processus d'évaluation de manière générale, de retravailler l'évaluation du projet technologique. Ces



journées devraient également nous permettre d'aborder des éléments de la réforme des programmes et des nouvelles épreuves du baccalauréat 2021.

Pour les enseignants en DE CESF, les journées de travail prévues au PAF seront consacrée à la mise en œuvre du nouveau référentiel du diplôme [http://solidarites-sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-metiers-du-travail-social/reforme-des-diplomes-en-travail-social/?var\\_mode=calcul](http://solidarites-sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-metiers-du-travail-social/reforme-des-diplomes-en-travail-social/?var_mode=calcul).

### **Réforme du baccalauréat 2021**

Je vous invite à prendre connaissance des textes relatifs à la réforme du baccalauréat 2021, parus au BO n°29 du 19 juillet 2018.<http://www.education.gouv.fr/cid132955/au-bo-du-19-juillet-2018-les-baccalaureats-general-et-technologique-a-partir-de-la-session-2021-de-l-examen.html>

### **Modules de préparation aux concours IFSI**

Comme vous le savez, les concours d'entrée en IFSI sont supprimés et nos élèves devront par conséquent formuler des vœux sur Parcoursup pour entrer dans ces formations.

L'admission sur dossier prendra en compte les compétences et les parcours de chacun et il est donc important de maintenir l'accompagnement de nos élèves pour l'entrée dans ces formations, notamment par des actions spécifiques développées dans les modules consacrés initialement à la préparation des concours. Il est donc indispensable de revoir les contenus de ces modules puisqu'il n'y a plus besoin de préparation technique aux épreuves des concours mais un besoin d'acquérir des compétences complémentaires.

La connaissance du métier devrait être reconnue lors de l'étude des dossiers et je vous invite par conséquent à poursuivre (renforcer ou initier) les actions conduites en partenariat avec un IFSI ou toute structure sanitaire.

### **Communication et ressources disciplinaires**

Je vous rappelle que seule votre adresse académique doit être utilisée pour les communications professionnelles et je vous invite par conséquent à la vider régulièrement (ainsi que la corbeille) y compris si vous avez procédé à un transfert du contenu de celle-ci vers votre boîte personnelle. Sans cela, les messages d'erreur qui me parviennent à chaque envoi ne me permettent pas d'être assurée de votre réception de l'information envoyée. Je vous rappelle également que vos courriers administratifs comme ceux par exemple relatifs à votre évaluation (rendez-vous de carrière) vous parviennent sur cette boîte mail académique.

Je vous engage à consulter régulièrement notre site disciplinaire académique (<http://www.stms.ac-versailles.fr/>) alimenté chaque semaine en nouvelles ressources disciplinaires ou pédagogiques par madame Kathy Ajakane que je remercie très sincèrement.



La qualité de nos formations, de nos enseignements et démarches pédagogiques, des projets que vous pilotez contribue pleinement à la réussite, professionnelle, sociale et citoyenne de chaque élève et étudiant. Je vous encourage à poursuivre vos efforts dans ce sens et compte sur votre engagement, disponibilité et enthousiasme dans l'exercice de votre métier.

6/6

Restant à votre écoute, je vous souhaite une très belle année scolaire.

Sonia CAPRA,

IA-IPR Sciences médico-sociales  
Biotechnologies Santé-environnement